

L'ENFER PAR ET POUR LES AUTRES AU THÉÂTRE DE POCHE-MONTPARNASSE

Dominique Warluzel, avocat genevois connu, éprouve le besoin de se distraire de ses austères dossiers et, après avoir animé des émissions de radio et de télévision consacrées notamment à la justice, il s'est lancé dans l'écriture théâtrale. Sa pièce *Fratricide* a reçu un excellent accueil au Festival d'Avignon ; elle est reprise au Théâtre de Poche et devrait remplir la salle jusqu'au 1^{er} mars, date de la fin des représentations.

On peut certes regretter un style un peu conventionnel que la mise en scène fort sobre de Delphine de Malherbe ne rehausse guère : elle use trop parcimonieusement de la musique et des éclairages qui auraient sans doute été utiles pour enflammer cette atmosphère de conflits et de fureurs. Mais après tout, on est dans le bureau d'un notaire, endroit qui n'a rien de sulfureux et la haute tension s'est réfugiée dans les dialogues ciselés avec art et qui, dans ce duel, font mouche.

Le droit est présent puisque les retrouvailles des deux frères, dont l'un est bâtonnier à Versailles, ont lieu dans une étude notariale afin d'assister à l'ouverture du testament du riche père.

Tout les oppose en apparence. Ici un tempérament plutôt conformiste menant aux honorables famille et carrière, là un rebelle récidiviste, sans relâche ni rémission, qui vient tout juste de sortir de longues années de prison. Mais ils ont en commun l'enfance mal aimée et la dureté d'un père, sinon la perversité glissée dans l'étrange mode d'exécution du testament.

Le dialogue ne faiblit pas, le réquisitoire est implacable, intelligence et humour sont généreusement distribués, la tension dramatique progresse régulièrement, le spectacle maintient l'attention de la salle.

Il faut saluer la performance de Jean-Pierre Kalfon, à qui l'on a évidemment confié le rôle du rebelle. Le beau ténébreux marginal des années 1950, à la voix caverneuse, n'a rien perdu de sa séduction ambiguë, art des silences et des ruptures, la maturité lui va si bien et il donne au rôle et à la pièce l'étrangeté qui leur convient.

On peut voir, à la suite, dans une autre salle, la reprise de *Huis clos* de Jean-Paul Sartre. Ce soir-là, la majorité des spectateurs était composée de lycéens et sans doute convient-il de continuer à étudier en Première ou Terminale les textes du brillant représentant de l'existentialisme à la française et connaître son théâtre, lequel a quand même un peu vieilli. Les scènes amour-haine entre les personnages semblent bien académiques, désuètes, mais après tout qu'importe : on vient visiter un monument de notre patrimoine, on vient se cultiver. Certaines mises en scène tentent de ragaillardir l'œuvre et, en ce moment, une scène parisienne l'a même transformé en comédie musicale.

Rien de tel ici. Daniel Colas, à la longue carrière de comédien, auteur, metteur en scène, directeur de théâtre, réussit une mise en scène sobre et élégante qui n'appelle pas de critique. Et si l'on se laisse aller à un certain ennui lors de l'interminable et obscure scène 5, c'est à l'auteur qu'il faut s'en prendre.

Daniel Colas s'est attribué le rôle de Garcin, le journaliste, qu'il rend un peu trop lisse, sans les aspérités et le charme équivoque des Daniel Gélin, Michel Vitold et Michel Aumont qui endossèrent le personnage. Mathilde Penin est une Estelle glamour, et c'est Marianne Epin, singulière et vibrante dans le rôle d'Inès, le plus bel emploi de la pièce il est vrai, qui parvient à nous entraîner vers les abîmes écarlates de cet enfer par et pour les autres.

François Ménager

• *Fratricide*,
de Dominique Warluzel.
Mise en scène
par Delphine de Malherbe.
Avec Pierre Santini,
Jean-Pierre Kalfon,
Bertrand Nadler ou Franck Borde.
Théâtre de Poche-Montparnasse,
75, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.
Tél. 01 45 44 50 21.
Jusqu'au 1^{er} mars 2015.

• *Huis clos*,
de Jean-Paul Sartre.
Mise en scène de Daniel Colas.
Avec Marianne Epin,
Mathilde Penin,
Daniel Colas et Philippe Rigot.
Théâtre de Poche-Montparnasse,
75, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.
Tél. 01 45 44 50 21.
Jusqu'au 11 janvier 2015.